

COMPTE RENDU DE REUNION

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2012

L'an DEUX MILLE DOUZE, le DEUX NOVEMBRE à DIX-HUIT HEURES, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle « Respelido», sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEDDA, Maire.

PRESENTS : DUVETTE M., SERRIERE A., WILTZIUS R., CARTON C.
AMOR S., DURET C., HERMITTE D., GELIN L., LAHURE A., MARCHISIO N.,
BARRAS M. MARIN E., MULE M.

REPRESENTES : GAUTIER P. par HERMITTE D. – RUMEAU R. par PEDDA J.C.

ABSENTS : CARON M. - METHIVIER D.

Secrétaire de séance : Mme WILTZIUS Renée

Le quorum est atteint. Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu du précédent Conseil Municipal, qui est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Régularisation administrative – acte de vente – trottoir ROSSIGNOL/TINCHON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité pour la commune d'acquérir une partie des parcelles A 450 et A 451, terrains constituant un trottoir au hameau de Saint Jean. Mr Michel DUVETTE, Adjoint à l'urbanisme en charge de ce dossier, explique la nécessité de rendre ce bien communal vu son usage et notamment en ce qui concerne le réseau d'assainissement. Ce dossier avait été déjà présenté en Conseil Municipal en 2009.

Le montant de la transaction réparti entre les différentes propriétaires s'élèverait à 5 800.00 € plus les frais de notaire.

Madame Hermitte demande le plan de bornage référencé sur la délibération de 2009 – elle précise qu'elle n'est pas contre cette régularisation mais que le dossier manque de précisions, qu'il serait souhaitable de le représenter au Conseil Municipal lorsque toutes les pièces auront été récupérées-

Il est donc demandé de voter pour la représentation de ce dossier lors d'un prochain conseil municipal

Ce vote donne :

12 voix pour la représentation

4 abstentions (DUVETTE M. – PEDDA J.C. – RUMEAU R. – LAHURE A.)

La séance est levée à 18 Heures 30

**Le Maire,
Jean-Claude PEDDA**